

3DRYMZ

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

En formation, au capital de 10000 euros

Siège social: 1625 Avenue Roger Salengro, Chaville, France, 92370

RCS en cours

Procès-Verbal de décisions unilatérales de l'actionnaire unique en SASU

Le 21/04/2026, est présent au siège de la société, le soussigné: Mr Rizwan ALIHASSANE MARECAR, né le 19/05/1993 à L'hay Les Roses 94240 (France), de nationalité Française, demeurant au 70t Avenue Jean Jaurès, Bois-d'Arcy, France, 78390 a décidé la nomination du dirigeant comme suit:

RÉSOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de Président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée:

Mr Rizwan ALIHASSANE MARECAR, né le 19/05/1993 à L'hay Les Roses 94240 (France), de nationalité Française, demeurant au 70t Avenue Jean Jaurès, Bois-d'Arcy, France, 78390

celui-ci présent, déclare accepter lesdites fonctions.

RÉSOLUTION N°2

La rémunération de la présidence sera fixée ultérieurement.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en autant d'exemplaires originaux qu'il est nécessaire pour le dépôt d'un original au siège social et l'exécution des diverses formalités de publicité légale, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Je soussigné Mr Rizwan ALIHASSANE MARECAR, né le 19/05/1993 à L'hay Les Roses 94240 (France), de nationalité Française, demeurant au 70t Avenue Jean Jaurès, Bois- d'Arcy, France, 78390, certifie ce Procès-Verbal d'Assemblée Générale conforme à l'original.

Fait à: Chaville

Le: 21/04/2026

Signature de l'associé unique: